

CREDIMI
14-15 juin 2007

MONDIALISATION ET DROIT DE LA CONCURRENCE

La réaction normative des États face à la mondialisation des pratiques anticoncurrentielles et des opérations de concentration

PROGRAMME

JEUDI 14 JUIN

- 09h45 / Café d'accueil
- 10h00 / Ouverture

Présidence : Jean-Bernard BLAISE, *Professeur émérite de l'Université de Paris II Panthéon-Assas*

Rapports introductifs : Fondements théoriques de l'édification d'un ordre concurrentiel mondial

→ 10h15 / **Rapport d'un économiste : « L'ordre concurrentiel mondial dans la pensée économique »**

Marc IVALDI, *Directeur d'études EHESS, Toulouse School of Economics*

→ 10h35 / **Rapport d'un juriste : « L'ordre concurrentiel mondial dans la pensée juridique »**

Hanns ULLRICH, *Professeur au Collège d'Europe, Bruges*

Partie I - LES PROCÉDÉS DE RÉACTION NORMATIVE DES ÉTATS FACE À LA MONDIALISATION DES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES ET DES OPÉRATIONS DE CONCENTRATION

A - De l'unilatéralisme aux mécanismes de coopération bilatérale et régionale

→ 10h55 / **L'application extraterritoriale du droit de la concurrence**

François SOUTY, *Chargé de mission pour les affaires internationales à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, Professeur associé à l'Université de La Rochelle*

CREDIMI 14-15 juin 2007

MONDIALISATION ET DROIT DE LA CONCURRENCE

La réaction normative des États face à la mondialisation des pratiques anticoncurrentielles et des opérations de concentration

→ **11h15 / Les accords bilatéraux de coopération en matière d'application des règles de concurrence**

Frank ROMANO, *Maître de conférences à l'Université de Paris X Nanterre*

→ **11h35 / Les règles de concurrence dans les accords euro-méditerranéens d'association**

Cyril NOURISSAT, *Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3*

→ **11h55 / Les règles de concurrence dans les accords régionaux et sous-régionaux**

Benoît MERKT, *Avocat au Barreau de Genève, associé de l'Étude Lenz & Staehelin, Chargé de cours à l'Université de Genève et à l'Université de Berne, Président de la Commission concurrence de l'Union internationale des avocats (UIA)*

- **12h15 / Discussion**
- **13h00 / Déjeuner en commun**

Présidence : Laurence BOY, *Professeur à l'Université de Nice - Sophia Antipolis - Directrice du CREDECO*

B - Les instruments de coopération plurilatéraux et multilatéraux de soft law élaborés par les instances internationales

→ **14h30 / L'OCDE**

Nathalie JALABERT-DOURY, *Avocat au Barreau de Paris, Sokolow, Carreras & associés, Chargée d'enseignement à l'Université de Paris X Nanterre*

→ **14h50 / La CNUCED**

Philippe BRUSICK, *ancien Chef de la section des politiques de la concurrence et des consommateurs de la CNUCED*

→ **15h10 / Le Réseau international de la concurrence**

Mathieu Cardon, *Maître de conférences à l'Université Jean Moulin - Lyon 3*

- **15h30 / Discussion**
- **15h50 / Pause**

C - Quelle perspective pour un accord multilatéral obligatoire ?

→ **16h10 / Les règles de concurrence dans les accords de l'OMC : les limites de l'approche sectorielle**

Walid ABDELGAWAD, *Maître de conférences à l'Université de Bourgogne - CREDIMI*

→ **16h30 / La tentative d'élaboration d'un accord multilatéral ou plurilatéral obligatoire : les leçons tirées des travaux du groupe de travail de l'OMC en matière de concurrence**

Pierre ARHEL, *Conseiller à l'OMC*

- **16h50 / Discussion**
- **17h30 / Fin de la première journée**
- **20h00 / Dîner à la Compagnie bourguignonne des œnophiles (CBDO)**

CREDIMI
14-15 juin 2007

MONDIALISATION ET DROIT DE LA CONCURRENCE

La réaction normative des États face à la mondialisation des pratiques anticoncurrentielles et des opérations de concentration

VENDREDI 15 JUIN

Présidence : Gérard FARJAT, *Professeur émérite de l'Université de Nice - Sophia Antipolis*

D - Systèmes internationaux de règlement des différends et droit de la concurrence

→ 09h30 / **Le droit de la concurrence dans la jurisprudence de l'Organe de règlement des différends de l'OMC**

Habib GHERARI, *Professeur à l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille III*

→ 09h50 / **L'arbitrage commercial international et la prise en compte des intérêts des États en matière de droit de la concurrence**

Éric LOQUIN, *Professeur à l'Université de Bourgogne - Directeur du CREDIMI*

- 10h10 / **Discussion**
- 10h30 / Pause

Partie II - LES MANIFESTATIONS DE LA RÉACTION NORMATIVE DES ÉTATS

A - Mondialisation, droit de la concurrence et pouvoirs privés économiques

→ 10h50 / **Mondialisation et ententes injustifiables**

Véronique SELINSKY, *Maître de conférences à l'Université de Montpellier I*

→ 11h10 / **Mondialisation et abus de position dominante**

Catherine PRIETO, *Professeur à l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille III*

→ 11h30 / **Mondialisation et contrôle des opérations de concentration**

Laurence BOY, *Professeur à l'Université de Nice - Sophia Antipolis - Directrice du CREDECO*

- 11h50 / **Discussion**
- 12h30 / Déjeuner

Présidence : Éric LOQUIN, *Professeur à l'Université de Bourgogne - Directeur du CREDIMI*

B - Mondialisation, droit de la concurrence et valeurs non marchandes

→ 14h00 / **Mondialisation, droit de la concurrence et développement**

Frédéric JENNY, *Professeur à l'ESSEC, Président du Comité de la concurrence de l'OCDE*

→ 14h20 / **Mondialisation, droit de la concurrence et protection de la santé**

Isabelle MOINE-DUPUIS, *Maître de conférences à l'Université de Bourgogne - CREDIMI*
et Clotilde JOURDAIN-FORTIER, *Maître de conférences à l'Université de Bourgogne - CREDIMI*

→ 14h40 / **Mondialisation, droit de la concurrence et protection de l'environnement**

Nadia BELAÏDI, *Chargée de recherche au CNRS - PRODIG, Paris*

- 15h00 / **Discussion**

Considérations conclusives

→ 15h30 / **Témoignage d'un représentant de la Commission européenne :**

« **La politique de la Commission européenne en matière de concentrations face à la mondialisation** ».

Michael KÖNIG, *Expert fusions, Commission européenne, Direction générale de la concurrence*

→ 15h50 / **Rapport conclusif**

Laurence IDOT, *Professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne*

- 16h30 / Fin des débats - collation